Montée des eaux dans le quartier des Aulnes

Depuis le mois de mars 2019, le quartier des Aulnes subit une montée des eaux anormalement élevée rendant totalement inutilisable les équipements sportifs situés sur ces terrains. Zone sensible déjà fortement impactée par des inondations dues aux intempéries chaque année (présence d'une nappe phréatique et de deux affluents de la Seine), le phénomène s'est cette année amplifié à la fois par un niveau d'eau plus haut et sur une durée plus longue. Bien que la compétence eau appartienne à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, la Ville, qui n'est plus le client de Veolia, s'est rapprochée de ce délégataire exploitant l'usine de production d'eau attenante du stade municipal. Celui-ci a indiqué avoir réduit presque totalement la production de l'usine de Meulan, en interrompant ses pompages à la suite d'une recommandation de l'Agende Régionale de Santé Ile-de-France (taux de chrome insatisfaisant), entraînant une remontée naturelle du niveau de la nappe phréatique. Actuellement, le secteur de Meulan est essentiellement alimenté par le forage de Saint-Martin-La-Garenne et Veolia n'est pas en mesure de fournir un calendrier de rétablissement de la situation.
L'inondation, très importante, touchait les jardins des riverains de l'avenue des Aulnes et de la D28, le parking et le stade, la voirie de la D14. Elle est atténuée par la remise en marche de deux pompes sur quatre ces derniers jours.



Et le foot ?

Le club de football (CNM) est directement impacté, ne pouvant plus pratiquer son activité. La Ville a fait plusieurs demandes aux communes voisines disposant d'un terrain afin d'obtenir des créneaux pour une

utilisation par le CNM mais les structures sont saturées (créneaux enfants et jeunes aux mêmes horaires). Elle a obtenu des créneaux au gymnase Michel Jazy pour que le club puisse proposer du foot en salle mais ça ne remplace bien entendu pas un stade. En 2014, après examen du projet incomplet de la précédente Municipalité et sollicitation des services de l'État, l'infaisabilité tant technique que financière de création d'un terrain synthétique à cet emplacement ne laissait place à aucun doute. La solution était donc de poursuivre l'activité sur un terrain en herbe dont le coût d'entretien s'élève à 60 000€ annuels. Cependant, les problématiques récurrentes d'inondation depuis quelques années remettent en question la pérennité d'un stade aux Aulnes. La solution ne pourra être que dans la recherche d'un autre terrain, situé dans une zone non exposée à ce type de risque naturel. La commune ne dispose pas d'un foncier de la taille d'un terrain de football et une acquisition sera difficile compte tenu de sa densité. Un cabinet sera mandaté dès cette année pour effectuer cette recherche.